

REPUBLIQUE DU TCHAD  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
PRIMATURE  
-----  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PECHE  
-----



UNITE - TRAVAIL – PROGRES  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
-----  
DIRECTION DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE  
-----  
POINT FOCAL NATIONAL GENRE

N'Djamena le 30 mars 2018

***Questions d'orientation pour les soumissions sur le genre et le changement climatique dans le cadre du Plan d'Action pour l'égalité des genres /sexes . (GAP)***

Ces questions d'orientation ont été élaborées par la Circonscription sur les femmes et le genre (WGC), l'un des neuf groupes de parties prenantes de la Convention-cadre des Nations Unies Changement climatique (CCNUCC).

Le but de ce document est de soutenir les Parties dans la préparation de deux soumissions sur le genre et le changement climatique qui se déroulent dans le cadre du Plan d'Action pour l'égalité des genres / sexes (GAP) et avant les sessions SB48 sur le Climate de Mi-avril / mai 2018 à Bonn.

Soumission sur Genre et le changement climatique - N ° 1
--

Date limite: 30/03/2018
-------------------------

Nom de la session: SBI 48
---------------------------

Mandat: Décision 3 / CP.23 (Plan d'action pour l'égalité des sexes, activité E.1)
---

Titre: Soumissions des Parties et des observateurs sur les points suivants, incluant les données sur disaggregated analyse des données et des genres, le cas échéant:

(a) Informations sur les impacts à tous les niveaux 3(différenciés) du changement climatique sur les femmes et les hommes, avec une attention particulière aux communautés locales et aux peuples autochtones;

b) Intégration de considérations sexo spécifiques dans l'adaptation, l'atténuation, le renforcement des capacités,

Action pour l'Empowerment Climatique, politiques, plans et actions de finance et de technologie;

c) Politiques et plans relatifs à l'amélioration de l'équilibre entre les sexes au niveau national délégations climatiques.

### **Informations d'arrière-plan:**

Cette soumission a lieu dans le cadre du plan d'action sur le genre. Toutes les soumissions seront compilé dans un rapport de synthèse à préparer par le Secrétariat. Ils devront en outre servir de base à un atelier de session SB48 qui se tiendra entre Mi-avril / mai à Bonn. Par conséquent, vous pouvez inclure des préférences et des recommandations pour les questions à discuter à cette séance de travail ou atelier.

**En préparation de cette soumission, les Parties peuvent envisager de répondre aux questions suivantes:**

**a) Informations sur les impacts différenciés du changement climatique sur les femmes et les hommes, avec une attention particulière accordée aux communautés locales et aux peuples autochtones.**

1) Souhaitez-vous mettre en évidence les études disponibles sur les impacts du changement climatique dans votre pays qui inclut des données basées sur le genre?

***R : Oui, en actualisant des études faites par la société civile qui n'avaient suffisamment pris en compte les aspects climatiques.***

2) Quelles données, informations ou indicateurs avez-vous sur les impacts du changement climatique sur les communautés et peuples autochtones de votre pays?

***R : Ces informations sont disponibles mais très éparses.***

3) Comment collectez-vous ces données? Est-ce que vous menez une analyse de genre?

***R : Par le biais des partenaires techniques et aussi par celui des consultations sectorielles sur l'analyse de la vulnérabilité climatique.***

4) Avez-vous des lignes directrices, des recommandations, et autres procédures mise place pour évaluer les données vulgarisées par genre? Des données des enquêtes et des études sur le climat que vous avez commissionnées et / ou financées?

**R : Non, sinon sur certains aspects de la documentation sur la vulnérabilité climatique et socio-économique etc...**

5) Quels sont les impacts du changement climatique déjà visibles dans votre pays? De quelle façon ceux-ci affectent ils de manière disproportionnée les personnes responsables de tâches de activités (non) rémunérées au niveau des familles et communautés [2]. De quelle manière ont-ils un impact sur les communautés locales et les communautés autochtones dans votre pays?

*R : Ces impacts sont réels et visibles tant au niveau national que dans les différentes zones bioclimatiques du territoire national. Cela s'observe par une perte considérable de la biodiversité à l'échelle locale. Des érosions de sols, des tarissements des nappes phréatiques et une diminution des réserves lacustres et fluviales entraînant des migrations internes dites climatiques. Ce qui est aussi la cause de l'insécurité dans les grandes villes, accueillant ces migrants sans qualification et potentiels brigant par la force des choses et dû aux manques d'activités. Une Irrégularité des pluies dans les zones méridionales entraînant un problème de sécurité alimentaire.*

6) Concernant les catastrophes naturelles: avez-vous des données disponibles par sexe sur les décès ayant eu lieu pendant et après les catastrophes naturelles? Y a-t-il des différences concernant le moment où les hommes et les femmes sont retournés à un travail rémunéré après une catastrophe naturelle? Y a-t-il des informations disponibles sur l'augmentation de la charge de travail pour les travaux et prise en charge non rémunérés après les catastrophes naturelles? Existe-t-il des données vulgarisées/disponibles par genre sur les augmentations des incidents de violence physique et sexuelle à la suite de catastrophes naturelles?

**R : Ces données n'existent pas à date et si elles existent, elles ne sont pas connues. Ce qui nécessite d'avantage des investigations**

7) Comment sont suivies et prises en compte les différences entre genre dans le déplacement et la migration interne induits par les changements climatiques dans votre pays? Voyez-vous des dynamiques de genre qui diffèrent en informations collectées entre personnes déplacées et migrations transfrontalières? Comment voyez-vous l'appui votre pays aux recommandations spécifiques basées sur le genre à l'Équipe spéciale en charge des Déplacement dans le cadre du mécanisme international de Varsovie?

**R : 1- Ils n'existent pas politiques ou de mécanisme de suivi orientés genre pour à l'égard des populations déplacées.**

**2- Non il n'existe pas à date.**

**3- Cette contribution est relativement modeste par rapport à l'ampleur de la catastrophe.**

8) Existe-t-il d'autres données et informations sur les impacts différenciés du climat? changement sur les femmes et les hommes, par exemple en termes de santé (y compris sexuelle et la santé de reproduction), la violence sexiste, l'éducation, l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'accès à la santé structures de soins, sécurité alimentaire, moyens de subsistance / emplois, etc.

*R : Ces données existent auprès de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Reste une collecte et une centralisation des données cependant un problème de coordination et d'animation se pose auprès de l'Etat qui doit en être garant. Aussi il faut noter qu'au Tchad, ces données relèvent de la compétence du Ministère en charge des affaires sociales.*

9) Pouvez-vous partager de bonnes pratiques ou des outils sur la façon dont vous considérez les aspects de genre lors de l'évaluation des impacts du changement climatique?

***R : Oui nous pouvons partager les bonnes pratiques avec d'autres pays de la sous-région et tout autre organe qui le désire. A titre d'exemple de bonne pratique et des considérations accordées au genre (féminin), nous pouvons partager avec vous ce document intitulé : "Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF)" qui est une somme de réponses aux recommandations de la cinquantième session ordinaire des Nations-Unies du 12 octobre 2011 (CEDAW/C/SR.1009 et CEDAW/C/SR. 1010)***

**b) Intégration de considérations basées sur le genre dans l'adaptation, l'atténuation, le renforcement des capacités, Action pour l'autonomisation ou la responsabilisation Climatique et politiques et actions financières.**

1) Avez-vous des politiques mises en place sur l'égalité des sexes et le changement climatique?

***R : Oui il existe une politique visant à autonomiser la femme et faisant la promotion de l'égalité entre genre qui fait son chemin au jour le jour mais les contextes socio-politiques et socio-culturelles ne permettent pas son effectivité à date.***

2) Les considérations de genre, les besoins différenciés des femmes et des hommes, les intérêts et connaissances, intégrées dans vos politiques, plans, stratégies et plans d'action nationaux sur le climat sont-ils pris en compte lors de la mise en œuvre et du suivi des politiques? Qu'en est-il des budgétisations ? Tienne-t-ils compte du genre?

***R : l'aspect genre est pris en compte dans les politiques, plans stratégiques mais aucune information sur les budgétisations***

3) Avez-vous des bonnes pratiques / outils mis en place pour évaluer les impacts différenciés du climat changements et politiques climatiques pour les femmes et les hommes?

**R : Pour les bonnes pratiques, oui à travers nos associations et partenaires. (Cas AJAPE, Oxfam PNUD... à travers des projet d'appui au développement local par la création des activités génératrices de revenu).**

4) Le ministère ou l'organe gouvernemental en charge des femmes et de l'égalité des genres est-il consulté lors de la planification et de la mise en œuvre de mesures climatiques? Y a-t-il des réunions interministérielles ou des échanges entre le personnel des ministères travaillant sur le changement climatique et les politique sur le genre?

**R : Oui pour l'élaboration Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) aux Changements Climatiques et des Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) de la République du Tchad.**

5) Les experts en genre de la société civile et les organisations de genre des communautés locales et des peuples autochtones sont-ils consultés et impliqués de manière significative lors de la planification et la mise en œuvre des programmes et actions d'ordre climatique? Y a-t-il une collaboration entre le gouvernement agences / départements et groupes de la société civile sur la question du genre et du changement climatique?

**R : Oui, à travers des ateliers de renforcement de capacités.**

6) Comment les aspects genre sont-ils pris en compte lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi politiques, plans et actions technologiques et financiers?

**R : en nous référant à la vision 2030 du Tchad et des différents plans quinquennaux de développement du Tchad pour atteindre cette vision. Un comité technique interministériel travail à rendre effectif ces points.**

### **c) Politiques et plans relatifs à l'amélioration de l'équilibre entre les sexes au niveau national délégations climatiques**

1) Suivez-vous et évaluez-vous la composition par sexe de votre délégation climatique nationale votre pays?

**R : Non pas de manière systématique**

2) Avez-vous des lignes directrices, etc. en place pour choisir les gens pour votre climat national? délégations? Avez-vous un quota pour les femmes de votre délégation, à la fois en ce qui concerne les et les fonctionnaires subalternes?

**R : Non pour les lignes directrices, oui pour les femmes par rapport à des thématiques bien indiquées.**

3) Pouvez-vous partager les bonnes pratiques sur la formation des capacités des femmes pour améliorer l'équilibre entre les sexes et la participation des femmes dans votre délégation nationale? Supplémentaire: Avez-vous des préférences et des recommandations pour les sujets à discuter lors de l'atelier de session d'avril / mai 2018 à Bonn?

**R : Que l'aspect genre et changement climatique soit bien développé.**

Submission Genre et changement climatique - N ° 2
Date limite: 30/03/2018 Nom de la session: SBI 48 Mandat: Décision 3 / CP.23 (Plan d'action pour l'égalité des sexes, activité A.2)
Titre: Soumissions de Parties et d'organisations observatrices sur l'intégration systématique d'éducation, de formation, de sensibilisation du public, de participation et l'accès du public à l'information du niveau national au niveau local activités d'atténuation et d'adaptation mises en œuvre dans le cadre de la Convention et du L'accord, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre des CDN et la formulation de stratégies de développement d'émissions de gaz à effet de serre faibles.

Informations de base:

Cette soumission fait partie du domaine prioritaire A du Plan d'action pour l'égalité des sexes: renforcement des capacités, partage de connaissances et communication. Les soumissions constitueront la base d'un dialogue au titre du point de l'ordre du jour de l'Action pour le renforcement du climat de l'Organe subsidiaire Mise en œuvre de la manière dont les Parties et les organisations observatrices ont encouragé l'intégration des considérations de genre dans les questions susmentionnées. En préparation de cette soumission, les Parties peuvent envisager de répondre aux questions suivantes:  
des questions:

1) Le développement des CDN et d'autres activités d'atténuation et d'adaptation sont-ils mis en œuvre?  
en vertu de la Convention et de l'Accord de Paris, d'associer les planificateurs à des formations formelles  
approches sensibles au genre? Pouvez-vous partager de bonnes pratiques sur ces formations de capacités?

**R : Ces activités sont en cours du début de démarrage.**

2) Y a-t-il un accès suffisant aux données et informations pertinentes pour participer à consultations pour développer les CDN, les activités d'adaptation et d'atténuation? Es-tu capable de  
partager des informations sur les bonnes pratiques et les approches sensibles au genre pour le partage  
information?

**R : Oui mais faible**

3) Dans la planification et les activités nationales d'atténuation et d'adaptation, avez-vous assuré l'équité  
participation des femmes et des hommes, impliquent les principales parties prenantes, en particulier les  
communautés autochtones ou autochtones, et inclure des organisations de femmes et / ou des experts?

**R : Oui mais de façon faible.**

4) En outre, existe-t-il une collaboration entre les organes gouvernementaux et la société civile parties prenantes, en particulier des communautés locales ou des populations autochtones et des femmes.  
organisations et / ou experts en genre dans le processus d'évaluation des besoins techniques

**R : Oui**

5) Lors de l'élaboration des CDN et d'autres activités d'atténuation et d'adaptation, votre pays a-t-il été identifié des besoins spécifiques, les options et les priorités qui favoriseraient efficacement la promotion participative et des approches basées sur le genre? Si oui, y a-t-il des exemples qui témoigne ou montre la façon dont votre pays a fait cela? Si non, quels sont les besoins en capacités qui devraient être satisfaits afin que votre pays puisse efficacement promouvoir et améliorer l'approches participative basé sur le genre ?

***R : Oui mais pas spécifiquement dans le domaine du genre.***

---

[1] Données ventilées par sexe: Toutes les données sur les individus ventilées par sexe (homme, femme, autre)

[2] Dans la plupart des régions du monde, les femmes assument la responsabilité principale des tâches de soins dans leurs familles et communautés